

Le Dispositif de soutien aux tuteurs familiaux vous invite
à participer à l'une de ses réunions intitulée:
« **Exercer un mandat de protection pour un proche :
quels droits et devoirs, comment rendre compte? »** »

Le Mercredi 2 février 2022

en visioconférence

de 9h30 à 11h30

Quelques jours avant la date de la réunion, un lien de connexion
vous sera adressé avec toutes les précisions utiles.

Ou

Le Mercredi 30 mars 2022

à CHANTEPIE

de 9h30 à 11h45

À la Maison pour tous

86, Avenue André Bonnin

Salle Pierre Fouré

*En raison de la situation sanitaire,
le PASSE SANITAIRE ou VACCINAL *sera exigé . * selon les directives gouvernementales*

**Pour participer à l'une ou l'autre de ces réunions,
vous devez être préalablement INSCRIT**

**PROGRAMME et inscription
au verso**

**Ces réunions seront animées par des professionnels
du Dispositif de Soutien aux Tuteurs Familiaux 35**

PROGRAMME

- Rappel des services proposés par l'association.
- Point d'actualité autour du droit de vote et du consentement aux soins des personnes protégées.
- Présentation des pouvoirs et obligations du mandataire familial.
- Les obligations comptables: (tenue de la comptabilité, outils, à qui et comment rendre compte ? formulaire à compléter et à retourner, justificatifs à joindre, les modalités de contrôle...).
- Echange avec la salle.



COUPON-REPONSE

à retourner au dispositif de Soutien aux Tuteurs Familiaux par mail ou courrier —Inscription obligatoire

M. Mme:

Adresse

Adresse mail*.....@.....

Et/ou Tél portable *:

(*Obligatoire pour envoi du lien de connexion ou pour vous prévenir en cas d'annulation).

Participera à la séance du mercredi 2 février -Visioconférence-

OUI NON

Participera à la séance du mercredi 30 mars - CHANTEPIE- Maison pour Tous-

OUI NON